



# Lettre d'information « Notre santé en Ruffécois »

N°09 - Janvier 2019



Isabelle AURICOSTE-TONKA  
Présidente du PÉTR du Pays Ruffécois,



et l'équipe du PÉTR,  
sont heureux de vous présenter leurs



# meilleurs voeux 2019



avec



Ce colloque régional, gratuit pour les participants, s'adresse à tous les professionnels intéressés par la tabacologie.

**Le colloque TabAquit revient le 26 mars 2019 et à Angoulême !**

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir [le formulaire en ligne](#) ou en cas de difficulté, contacter AGIR 33 Aquitaine au 05 56 51 56 51.

**Pré-programme :**



Pour la 4ème année, le colloque TabAquit se tiendra :

**Le mardi 26 mars**  
**A la Cité de la BD à Angoulême**  
Fil rouge 2019 : Tabac et Vulnérabilités

- Synthèse de littérature sur les interventions efficaces à destination des personnes les plus fragiles socio-économiquement.
- Résultats et évaluations de la campagne #MoisSansTabac 2018
- Données régionales de l'Assurance Maladie
- Expériences animées : un programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire
- La mise en projet des publics fragilisés: concept et expériences Association belge de service d'aide et prévention du tabagisme
- Projet LAST-PAST et 5A en Nouvelle-Aquitaine
- Précarité et addiction : parler du tabagisme en rayon, au sein d'une épicerie sociale
- Revue de littérature sur les femmes enceintes en situation de précarité et les addictions (zoom sur le tabac).

## Vers le nouveau Contrat Local de Santé :



Pour donner suite aux différentes réunions de concertations qui ont lieu au cours de l'année 2018, les axes et objectifs du CLS ont été proposés aux élus du territoire (Communautés de communes Cœur et Val de Charente et Pays du Ruffécois). Les élus ont validés et délibérés pour la poursuite du CLS.

Dans cette nouvelle génération de CLS 2019-2022, les 3 axes et 3 grands objectifs qui seront proposés en CoPil départemental le 04 février prochain sont les suivant :

### Axe 1 – Offre et accès aux soins

Objectif général – Mailler l'offre de soins au plus près du territoire de façon structurelle et mobile

### Axe 2 – Stratégie territoriale de prévention

Objectif général – Aller vers les publics vulnérables

### Axe 3 – Santé Environnement

Objectif général – Construire avec les citoyens, les professionnels et les élus une démarche écoresponsable collective

Les groupes de travail par axes se réuniront ensuite de mars à octobre pour identifier les 2 à 3 actions qui devront être mise en place sur le territoire afin de répondre aux enjeux de réduction des inégalités sociale et territoriales de santé.

## Focus sur la santé environnementale

Le Pays ruffécois est partenaire de la maternité du Centre hospitalier d'Angoulême autour d'un projet expérimental « hors les murs » autour de la chambre pédagogique.

Ce partenariat avec les professionnels du territoire s'organise comme « un groupe ressource pour la formation et l'information autour de la petite enfance ». Les professionnelles participantes (sage-femme, responsable Relais d'Assistante Maternelle et Maison Petite Enfance) sont sensibilisées pour informer et accompagner les parents et futurs parents sur les questions de « Santé Environnement ». Nous proposons pour ce faire une animation autour d'une reproduction miniature et donc mobile de la chambre pédagogique de la maternité pour aller au plus près des populations et permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier de cette sensibilisation.

## Évaluation d'Impact sur la Santé

**D**émarche d'une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) Elle s'inscrit dans les principes de la charte d'Ottawa et s'appuie sur une vision holistique de la santé. En effet, on sait aujourd'hui que le système de santé compte pour 12 à 20 % sur l'état de santé d'une population. Les 80 % restant se jouent hors du système de santé (Center for Disease Control and Prévention, 1982). La santé est influencée par des facteurs et déterminants sociaux, environnementaux, économiques. Les décisions prises dans différentes politiques publiques ont donc des répercussions directes ou indirectes, positives ou négatives sur la santé des populations. **L'EIS est un instrument approprié permettant d'apprécier ces impacts et d'agir sur les déterminants de la santé.**

Intitulée « Accès aux services de soins pour les populations en difficulté de mobilité sur le Ruffécois », elle sera intégré au plan d'action du **Plan de Mobilité Rurale**, dont l'objectif sera de favoriser l'accès aux populations les plus démunies aux services de soins en prenant en compte l'ensemble des aspects environnementaux, sociaux et économiques.